

Conditions d'inscription

(à conserver par le stagiaire)

Toute inscription nécessite l'envoi du bulletin d'inscription dûment renseigné.
A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à chaque participant.

Prix et modalités de règlement

Le prix est forfaitaire et ne concerne que les frais pédagogiques, il n'inclut pas les frais de déplacement ou d'hébergement.

Annulation

L'Ufcv se réserve la possibilité d'annuler un module de formation si les conditions d'effectif ne permettent pas d'assurer la qualité de la formation et ce jusqu'à 8 jours avant la date d'entrée de la prestation. L'Ufcv informera immédiatement les stagiaires et les sommes versées seront remboursées sauf s'ils souhaitent reporter leur inscription à une date ultérieure.

Les demandes d'annulation du fait du stagiaire seront confirmées par mail, ou courrier. Si elles interviennent à moins de 72 heures avant l'entrée en formation, elles entraîneront le versement de l'intégralité du montant de la formation.

Règlement

Le bulletin doit être accompagné de la totalité du règlement ou d'une attestation de prise en charge, en cas de financement par un organisme collecteur ou un employeur.

Les formations se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Elles sont assurées par des formateurs professionnels.

Ufcv Centre -Val de Loire

57 rue du Général de Gaulle - 45650 St-Jean-le-Blanc - Tél : 02.38.56.87.87.

centre@ufcv.fr

Référente : Hélène Cavro au 02.38.56.87.60 ou par E-mail : helene.cavro@ufcv.fr



Fiche d'inscription

A renvoyer à : Ufcv Centre-Val de Loire

57 rue du Général de Gaulle

45650 St-Jean-le-Blanc

M. Mme ^(nom et prénom)

Adresse :

.....

Tél : E-mail :

Souhaite m'inscrire à la formation BAPAG se déroulant à : (cochez la case)

St-Jean-le-Blanc (45) du 22 au 26 mai 2023

En cas de prise en charge de la formation par un organisme collecteur ou un employeur, faire remplir et signer ci-après

Je soussigné(e) Nom et Qualité : Cachet et signature du preneur en charge

Représentant :

atteste qu'il règlera à l'Ufcv les frais de formation de :

(nom du stagiaire).....

(1) en totalité partiellement soit : €

et demande à l'Ufcv d'établir une convention de formation professionnelle continue :

oui non

Le complément, soit€ sera payé par le stagiaire.

Sans prise en charge, je joins à ma fiche d'inscription le règlement par chèque à l'ordre de l'Ufcv. J'ai pris connaissance des conditions de déroulement, d'inscription et de paiement et je les accepte.

Fait à : Le : Signature :

